

Addendum # 3

The purpose of this Addendum No. 3 below hereto is to provide answers to questions raised and to confirm certain additions/changes/information all of which form part of the RFP.

Questions and answers as sub-bullets

1. Do you have a list of features for the land cover data in the clutter portion that you require?
 - a. Regarding the features of the land cover data, CRC is looking for any features that would be visible at the required resolution and accuracy. This may include but is not limited to the features referenced in table 1.3 of Appendix E.
2. A question asked whether changes could be made to the Standard Acquisition Clauses and Conditions (SACC) during the RFP process.
 - a. The SACC cannot be changed during the RFP posting process but the winner bidder can negotiate this change before contract award **if approved** by ISED Legal services.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS OF THE SUBJECT RFP REMAIN UNCHANGED AND IN EFFECT

Le but de cet addenda #3 ci-dessous du présent règlement est de fournir des réponses aux questions soulevées et de confirmer certains ajouts / modifications / toutes les informations qui font partie de la DDP référencée ci-dessus.

Questions et réponses en forme de sous-balles

1. Avez-vous une liste des caractéristiques pour les données sur la couverture terrestre dans la partie encombrement dont vous avez besoin?
 - a. En ce qui concerne les caractéristiques des données sur la couverture terrestre, le CRC recherche toutes les caractéristiques qui seraient visibles à la résolution et à la précision requises. Cela peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les caractéristiques mentionnées dans le tableau 1.3 de l'appendice E.
2. Une question demandait si des modifications pouvaient être apportées aux clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) au cours du processus de demande de propositions.
 - a. Le CCUA ne peut pas être modifié pendant le processus d'affichage de la demande de propositions, mais le soumissionnaire gagnant peut négocier ce changement avant l'attribution du contrat **s'il est approuvé** par les services juridiques d'ISDE.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS EN QUESTION DEMEURENT INCHANGÉES ET EN VIGUEUR.